

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'ÉTUDES ET D'AMÉNAGEMENT DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

SEMETA

6, Rue des Jotglars

Boîte Postale 338

PERPIGNAN

TÉLÉPHONE 34-98-88

Adresse Télégraphique:

SEMETA

*

PERPIGNAN, LE 9 Février 1972

V/Réf. :

V/Lettre du

N/Référence

Objet

JCG/AMG-II/MUSEE DES SABLES

P.J. : 1 chèque barré

Monsieur Sergio de CAMARGO

76, rue Lecourbe

Bât. B.4ème-305

75 - PARIS XV^e

Monsieur,

Veillez trouver, sous ce pli, un chèque barré n° 976 174, tiré sur la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE - C.F.C.B. à PERPIGNAN

d'un montant de :

Francs : 40 000,00 (QUARANTE MILLE FRANCS)
=====

en règlement :

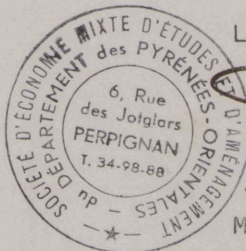
- d'un acompte à valoir sur le prix d'acquisition de votre oeuvre la "Tour Modulée" dont la valeur agréée est de 80 000 F. Le paiement du solde sera effectué en quatre versements égaux de 10 000 Francs, aux échéances suivantes :

- 29 Février 1972
- 31 Mars 1972
- 30 Avril 1972
- 31 Mai 1972

Pour la bonne règle comptable, nous vous demandons de nous adresser par retour de courrier, une facture établie sur papier entête concernant cette sculpture.

D'avance nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur



Michel DUHAMEL